La lettre du Club des villes et territoires cyclables et marchables



Le fil des mobilités actives

31 août 2023

En chiffres



L'écomobilité scolaire au programme de la rentrée

Pour un nombre croissant des 12 millions d'élèves reprenant le

chemin de l'école, l'écomobilité scolaire s'intègre aux connaissances et apprentissages, de l'élémentaire au supérieur.

Quelque 145 000 enfants auraient été formés au <u>Savoir rouler à vélo</u> (<u>SRAV</u>) depuis le premier janvier, selon le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'objectif de 200 000 formations dispensées sur l'année devrait être atteint. L'apprentissage du vélo pour les enfants concerne 35% des collectivités territoriales et près d'une ville sur deux (48%) selon notre <u>Enquête nationale sur les politiques modes actifs des collectivités territoriales</u> publiée en mars dernier.

L'usage des modes actifs et partagés progresse! Toutefois les 26 millions de trajets domicile-établissement scolaire, réalisés sur de courtes distances...

Lire la suite

La santé et l'écomobilité scolaire ont du Talent

Les actions mises en œuvre sur les bénéfices sanitaires du vélo bénéficient cette année d'une catégorie spécifique du concours des Talents du vélo ; côté marche, l'écomobilité scolaire constitue un des six axes de la deuxième édition des Talents de la marche. Les deux concours restent ouverts à vos candidatures jusqu'au 29 octobre.

- > La nouvelle catégorie « Le vélo bon pour la santé » des <u>Talents du vélo 2023</u> va récompenser des actions « dans lesquelles le vélo est un moyen de développer et de protéger la santé physique et mentale des usagers ». Pour sa onzième édition le concours distingue sept catégories : innovation de produit innovation de service le vélo bon pour la santé le vélo valorise les territoires nouveaux publics pédagogie projet étudiant.

 En savoir davantage et postuler ; les lauréats 2022 ; les lauréats depuis 2007
- > Pas de catégories pour la seconde édition des <u>Talents de la</u> <u>marche</u>, mais la valorisation d'initiatives conduites autour de six axes : **l'écomobilité scolaire valorisant la marche** donc, mais également les stratégies et plans piétons, les campagnes de communication, les itinéraires piétons, les aménagements de l'espace public, les actions auprès de publics fragiles et les méthodes ou outils.

En savoir davantage et postuler ; les lauréats 2022

La cyclabilité des villes moyennes

« Le vélo n'est pas encore perçu comme un mode de déplacement du quotidien dans les villes moyennes », avance la nouvelle publication <u>Un avenir pour le vélo dans les villes moyennes</u>.

Synthèse de l'étude <u>Pratiques et usages du vélo dans les villes moyennes</u>, ce cahier de solutions locales réalisé par Transdev établit un état des lieux et délivre douze recommandations pour les 180 territoires de 10 000 à 100 000 habitants représentant 15 millions d'habitants (23% de la population française).

La réindustrialisation en

question

Pénurie de compétences et réindustrialisation : un étonnant paradoxe interpelle la nouvelle publication de la Fabrique de l'industrie, association de réflexion sur les perspectives industrielles.

L'association estime « le besoin de nouveaux profils formés aux métiers industriels à 100 000 par an en moyenne jusqu'en 2035 » alors que le « taux d'évaporation » des jeunes formés accédant à un métier dans l'industrie s'élève à 50%. Parmi les solutions pour éviter cet écueil, la Fabrique de l'industrie avance notamment la territorialisation des infrastructures de formation.

À l'aune de la finalisation du contrat de la <u>filière économique du vélo</u>, dont la production locale de vélo et la formation constituent des axes majeurs, cette analyse mérite un temps d'arrêt. L'émergence de la réindustrialisation reste fragile selon l'association qui se présente comme un « laboratoire d'idées (...) pouvant alimenter le débat sur les politiques publiques comme sur les stratégies industrielles ».

Dernière minute

Fonds mobilités actives -Territoires cyclables se clôt vendredi 15 septembre

L'enveloppe de 100 millions d'euros de cet appel à programme, attribuée pour 5 à 6 ans à quelques territoires démonstrateurs dans chaque région peut représenter 50% des coûts d'investissement d'un projet global de maillage cyclable pluriannuel (60% pour les territoires d'outre-mer).

En savoir davantage; déposer sa candidature.

300

Trois-cents congressistes sont attendus au 24ème congrès du Club, du 17 au 19 octobre à Clermont-Ferrand.

Tous les deux ans, le congrès du

Club met en exergue les préoccupations saillantes des territoires autour d'ateliers, de conférences et rencontres. Au programme de cette nouvelle édition : la mobilité dans les quartiers populaires, la mobilité scolaire, la végétalisation et l'artificialisation, le code de la rue, les conflits piétons/cyclistes... Parmi les intervenants-tes, l'anthropologue urbaine et géographe Sonia Lavadhino, défenseuse des villes marchables, animera la conférence de clôture du congrès sur le thème



Transports collectifs, modes actifs: avancer ensemble pour une ville plus apaisée.

<u>Découvrir le programme</u> ; <u>s'inscrire</u>

Du côté de chez vous

La communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins (06) a acté son <u>Plan de Mobilité 2023-2032</u>. Quelque 46 actions vont être mises en œuvre autour de 3 axes majeurs : structurer et renforcer l'accessibilité du bassin de vie ; développer la mobilité de proximité ; poursuivre la mobilité « zéro carbone » et placer les nouvelles technologies au service d'une mobilité plus durable.

La ville de Lourdes (65) lance une <u>enquête sur les</u> <u>déplacements à vélo</u> pour l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives centré sur la pratique du vélo.

L'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre a adopté un plan vélo visant à tripler la part modale du vélo d'ici 2024. Ce territoire situé au Sud de Paris regroupe 24 communes : 18 dans le département du Val-de-Marne et 6 en Essonne.



Bienvenue à la ville de <u>Ris-Orangis</u>, nouvel adhérent du Club. Située à 25 km au sud-est de Paris, la commune du département de l'Essonne, en région Île-de-France, compte plus de 27 000 habitants.

En bref

Le versement d'un revenu plancher de 11,75 euros brut/heure pour les livreurs par les plateformes de livraison a été homologué le 30 août au journal officiel, entérinant l'accord du 20 avril dernier.

Le rapport de la Cour des comptes du 20 juillet dernier ne constate aucune « dérive dans le calendrier de livraison des chantiers

Le Shift Project, think tank de la transition bas carbone, trouve très ambitieuses les estimations d'électrification des véhicules électrique du plan de transition écologique du gouvernement, à l'inverse des hypothèses d'adoption du vélo électrique jugées très faibles. Des observations publiées fin juillet,

à retrouver ici.

d'infrastructures de transport » pour les Jeux olympiques et paralympiques 2024. Ces Jeux visent à devenir un « tremplin pour le vélo » avec un réseau cyclable olympique parisien de 60 km dont la moitié doit être livré « en accéléré » pour l'événement.

Les prix du <u>concours de</u> <u>machines</u> ont été décernés le 24 août dernier à

Rambouillet (78) au retour des 1218 kilomètres de l'épreuve du Paris-Brest-Paris randonneur servant de test aux vélos en lice. Dix prix ont été attribués pour la création d'une «randonneuse légère» pour l'édition 2023 d'un concours annuel relancé en 2016 afin de mettre en avant le savoir-faire de l'artisanat du cycle.

Le partenariat européen Driving Urban Transitions (DUT) va présenter un appel à projets lors d'<u>un webinaire</u>,

le 19 septembre de 14h00 à 17h00. Cet appel à projets vise à financer des projets de recherche et d'innovation entre pays européens sur des thématiques de développement urbain durable selon trois thématiques principales : la ville du quart d'heure, les quartiers à énergie positive (PED) et l'économie circulaire (CUE).

AGENDA

Du 16 au 22 septembre

Semaine européenne de la mobilité

L'intermodalité contitue le fil conducteur de la <u>Semaine</u> <u>européenne de la mobilité</u>.

Du 17 au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables - Clermont-Ferrand (63)

Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'espace mobilités actives, le salon animé par le Club.

S'inscrire ici ; retrouver le programme

Du 9 au 10 novembre

Rencontres nationales de la marche en ville - Reims (51)

Des journées organisées par le collectif Place aux piétons sur les expériences innovantes, les bonnes pratiques, les nouvelles méthodes de développement de

Du 21 au 23 novembre

Congrès et salon des maires et des collectivités locales, Paris - Porte de Versailles

Le rendez-vous annuel des éluses et techniciens-nes territoriaux. En savoir davantage

Du 30 novembre au 1 décembre

Rencontre territorial Mobiscol - Lille (59)

Deux journées pour échanger et partager sur les retours d'expériences autour d'actions d'écomobilité scolaire.

Pré-programme et réservation ici

RECRUTEMENT

L'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC) recrute •

> Un-e chargé-e de mission identification des cycles pour

la mise en application opérationnelle et la promotion de l'identification des cycles. Informations et candidatures (avant le 15 septembre) sous ce

la marche en ville.

<u>lien</u>.

> Un-e coordinateur-rice de projet pour la préparation et la coordination de Mai à vélo. Informations et candidatures (avant le 22 septembre) sous ce lien.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

https://villes-cyclables.org/





Club des villes et territoires cyclables et marchables 33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}} car vous êtes inscrit à notre Newsletter

Se désabonner